

REPUBLIQUE FRANCAISEDépartement
de la Haute-SavoieArrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2026.049 Séance du **VINGT-SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX**
Date de la convocation : Mardi 14 avril 2026
Président de séance : M. Patrick ANTOINE, Maire
Secrétaire de séance : M. Michel COLLOT
Membres en exercice : 33
Quorum : 17

30 présents :

MMES et MM. ANTOINE Patrick, VOUTAY-MERMET Anne-Lise, BELMAS Jean-Pierre, PELLIER Pascale, BARONNET Eddy, MOUCHET Christine, COLLOT Michel, FRIES-CHATAGNAT Séverine, BERTRAND Maurice, SILLARD Patrick, BARBERIS Pier-Luigi, VALLENET Jean-Paul, VUACHET Serge, PARRET Martine, CHARPENTIER Muriel, ANDRIER Nathalie, MANDON Martine, LEVET Serge, GUGLIOTTA Valérie, PAILLASSON Isabelle, NOURRY Alexandra, BREGEGERE Stéphanie, ROGUET Marc, LE FALHER Anne-Emmanuelle, BAUD Joël, BOURGEOIS Florian, TREBOZ Valentin, PELLIER Karl, SALAME Marie-Lise, LATTANZIO Katia

3 absents ayant donné pouvoir :

GUENEZ Éric à ANTOINE Patrick, REAL-LAFRIQUE Laetitia à BREGEGERE Stéphanie, MOLS Louis-David à BOURGEOIS Florian

Objet : Budget annexe « Cimetière » : Budget Primitif 2026

Vu les articles L.1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T),

Vu les articles L.2312 et suivants du C.G.C.T,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu le rapport d'Orientation budgétaire 2026,

Vu la présentation du Budget Primitif 2026 lors de la Commission des Finances du 8 avril 2026,

Considérant l'équilibre global ci-après du budget primitif 2026 du budget annexe Cimetière :

	RECETTES	DEPENSES
INVESTISSEMENT	70 755,17 €	70 755,17 €
FONCTIONNEMENT	62 850,50 €	62 850,50 €
TOTAL	133 605,67 €	133 605,67 €

2026.049

✓ **La section d'exploitation :**

➤ **Les dépenses d'exploitation** se déclinent comme suit :

Chapitre	Libellé - Objet	BP 2026
011	Charges générales	50 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	14,00 €
67	Charges spécifiques	1 402,25 €
042	Opérations d'ordre entre sections	11 410,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	14,00 €
002	Déficit d'exploitation reporté	10,25 €
	TOTAL	62 850,50 €

➤ **Les Recettes d'exploitation** se déclinent comme suit :

Chapitre	Libellé - Objet	BP 2026
70	Produits des services	11 400,00 €
75	Autres produits de gestion courante	10,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	51 426,50 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	14,00 €
	TOTAL	62 850,50 €

✓ **La section d'Investissement :**

➤ **Les dépenses d'investissement** se déclinent comme suit :

Chapitre	Libellé - Objet	BP 2026
16	Remboursement de dettes	19 328,67 €
040	Opérations d'ordre entre sections	51 426,50 €
	TOTAL	70 755,17 €

➤ **Les recettes d'investissement** se déclinent comme suit :

Chapitre	Libellé - Objet	BP 2026
040	Opérations d'ordre entre sections	11 410,00 €
001	Excédent d'investissement reporté	59 345,17 €
	TOTAL	70 755,17 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ARTICLE 1 : **APPROUVE** le budget primitif du budget Cimetière pour l'exercice 2026, tel qu'annexé à la présente délibération,

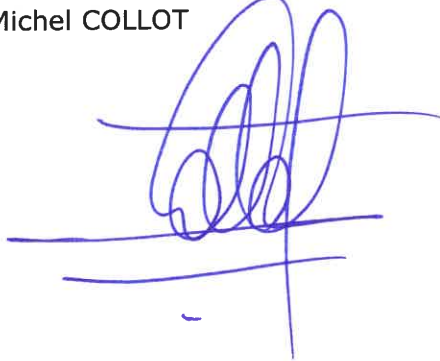
ARTICLE 2 : **PRECISE** que le budget est voté par chapitre budgétaire,

2026.049

ARTICLE 3 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance
Michel COLLOT



pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 28 avril 2026
Le Maire

Patrick ANTOINE



Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 11/05/2026



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.